



Source : CIMA+

Compte rendu de la période d'information publique du 20 août au 19 septembre 2025

Projet de construction d'une ferme piscicole terrestre à Baie-Trinité

Initiateur du projet : AquaBoréal inc.



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement

Québec 

La période d'information publique concernant le projet de construction d'une ferme piscicole terrestre à Baie-Trinité par AquaBoréal inc. a pris fin le 19 septembre 2025. Conformément au mandat qui lui a été confié le lundi 28 juillet 2025 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (Q-2, r. 23.1), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

AquaBoréal inc. prévoit construire et exploiter une ferme piscicole terrestre à Baie-Trinité, dans la MRC de Manicouagan sur la Côte-Nord, afin de développer la production de saumon de l'Atlantique. Ce projet en deux phases représenterait un investissement total d'environ 1,1 G\$.

Estimés à 407 M\$, les travaux de la phase 1 visent la conversion du site d'une ancienne scierie située le long de la route 138. La production serait lancée en 2027 et atteindrait graduellement 10 000 tonnes par année. La phase 2, dont le coût est estimé à 708 M\$, prendrait place sur un terrain boisé adjacent. La production commencerait en 2033 et permettrait d'augmenter la capacité annuelle à 30 000 tonnes.

Avec ce projet, l'initiateur vise à favoriser la consommation locale de saumon, à augmenter l'autonomie alimentaire québécoise et à permettre l'exportation de saumons produits au Québec.

(Extrait du [site Web du BAPE](#))

Les préoccupations soulevées

Les thèmes abordés et les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information du BAPE.

Gestion de l'eau

- ▶ Volume d'eau utilisé : prélèvement et rejet en mer
- ▶ Utilisation de l'eau douce et possibilité d'en produire pour alimenter des résidents et résidentes de Baie-Trinité
- ▶ Qualité de l'eau des cours d'eau environnants et mesures prévues en cas de détérioration
- ▶ Qualité de l'eau rejetée comparativement à celle prélevée dans le golfe du Saint-Laurent

Gestion des rejets et des boues

- ▶ Gestion des boues piscicoles et des huiles issues de l'élevage du saumon
- ▶ Site de traitement des boues piscicoles et des autres rejets, comme le lieu d'enfouissement technique de Ragueneau
- ▶ Transport des boues asséchées et respect des normes en vigueur
- ▶ Revalorisation des boues piscicoles et partenariats envisagés avec des entreprises spécialisées, des organismes et des universités

Énergie et alimentation électrique

- ▶ Alimentation électrique du projet et fiabilité du réseau pour soutenir les installations
- ▶ Nécessité d'un réseau stable pour réaliser les phases 1 et 2
- ▶ Sources alternatives d'électricité, comme l'éolien ou le biogaz
- ▶ Viabilité du projet selon l'attribution d'un bloc énergétique par Hydro-Québec
- ▶ Utilisation de génératrices en cas de coupure de courant et mesures prévues pour en atténuer le bruit
- ▶ Projets éoliens prévus dans la région

Production et marché du saumon

- ▶ Contrôle des éléments pathogènes dans l'eau du système de recirculation
- ▶ Risques de contamination du saumon sauvage par le saumon d'élevage
- ▶ Type de saumon choisi pour la production et l'exploration d'autres espèces, dont le saumon transgénique
- ▶ Provenance et type d'œufs utilisés
- ▶ Consommation de saumon au Québec et à l'international et la provenance de celui-ci
- ▶ Possibilité d'acheter du saumon directement à la ferme piscicole terrestre
- ▶ Autres installations utilisant un système de recirculation
- ▶ Odeurs potentielles durant l'exploitation et mesures pour en limiter les effets
- ▶ Émissions de gaz à effet de serre liées au chauffage des bassins

Construction et logistique

- ▶ Échéancier et plan de décontamination du site avant l'implantation
- ▶ Utilisation et provenance du béton en phase de construction
- ▶ Camionnage prévu lors des opérations et nombre de trajets hebdomadaires estimé
- ▶ Travaux de dynamitage éventuels : mesures d'atténuation envisagées et responsabilités du suivi
- ▶ Effets possibles du dynamitage sur les puits de surface et artésiens des résidences et mesures prévues pour les atténuer
- ▶ Espèces fauniques et floristiques susceptibles d'être touchées par les travaux et mesures d'atténuation prévues

Retombées économiques, emploi et financement

- ▶ Création d'emplois liés à l'implantation éventuelle de la ferme piscicole terrestre à Baie-Trinité
- ▶ Provenance de la main-d'œuvre et types d'emplois offerts
- ▶ Employabilité des résidents et résidentes de Baie-Trinité
- ▶ Formation envisagée pour les futurs employés et employées
- ▶ Collaboration possible avec une entreprise locale spécialisée en transformation de produits de la mer
- ▶ Montage financier du projet, sources de financement et plan en cas de manque de fonds

Communauté et territoire

- ▶ Utilisation du territoire et activités traditionnelles de chasse et de pêche par la nation innue
- ▶ Invitation pour AquaBoréal à dialoguer avec une communauté innue en vue d'une collaboration
- ▶ Effets du projet sur la municipalité, ses infrastructures et ses services offerts aux citoyennes et citoyens
- ▶ Revitalisation de Baie-Trinité grâce à l'implantation de la ferme piscicole
- ▶ Ensemencement des rivières à saumon et mise en valeur du quai de Baie-Trinité

- ▶ Critères ayant mené à l'identification de Baie-Trinité comme lieu d'accueil du projet
- ▶ Étude de potentiel archéologique effectuée sur le site

Procédures et encadrement réglementaire

- ▶ Documentation disponible sur le projet et les lieux où la consulter
- ▶ Suivi des mesures d'atténuation en phase de construction et d'exploitation
- ▶ Critères ayant assujéti le projet d'AquaBoréal au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement
- ▶ Rôle et mission du BAPE dans le cadre de la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement

Visionner la [séance publique d'information](#) pour prendre connaissance des échanges entre les citoyennes et citoyens et AquaBoréal inc. sur les sujets mentionnés ci-haut.

Les activités d'information et de communication

Les communautés autochtones

La lecture de la documentation sur le projet ainsi que des échanges avec AquaBoréal inc. et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) ont permis de déterminer que les communautés innues d'Essipit, de Pessamit et d'Uashat mak Mani-utenam étaient susceptibles d'être touchées par le projet.

Le BAPE a communiqué avec les trois communautés pour les informer de la tenue de la période d'information publique et pour leur offrir d'ouvrir un centre de consultation à même leur communauté. Les communications du BAPE n'ont pas eu de retour.

Les adresses courriel des communautés ont été ajoutées à la liste d'envoi du projet afin qu'elles puissent recevoir les informations à ce sujet.

La séance publique d'information

Date et heure	Mercredi 3 septembre à 19 h 30
Lieu	Salle Willie-Cyr du centre Donald-Thibeault à Baie-Trinité
BAPE : Animation	Patrick Fournier, conseiller en communication
BAPE : Modératrices	Karine Lavoie, conseillère en communication Véronique Beaulieu, conseillère en communication
Initiateur du projet	AquaBoréal inc.
Assistance en salle	148 personnes
Assistance en ligne	25 personnes
Durée	2 h 10
Nombre de questions posées	67

Le communiqué de presse diffusé par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

Un [communiqué de presse](#) a été publié le 20 août 2025 afin d'annoncer le début de la période d'information publique, la date, le lieu et l'objectif de la séance publique d'information, ainsi que le centre de consultation ouvert dans le cadre de ce dossier. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin du 3 septembre 2025, date de la séance publique d'information.

Le site Web

Le communiqué de presse annonçant la période d'information publique a été déposé sur le site Web du BAPE, ainsi que l'ensemble des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont également accessibles sur le [Registre des évaluations environnementales](#) sous la responsabilité du MELCCFP.

Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes [Facebook](#), [X](#) et [LinkedIn](#) pour informer la population.

Facebook – 6 911 abonnés – 3 publications et 1 diffusion

- Le BAPE a rejoint 2 107 personnes en moyenne par publication.

X – 3 496 abonnés – 3 publications

- L'organisme a rejoint 56 personnes en moyenne par publication.

LinkedIn – 1 902 abonnés – 1 publication

- L'organisme a rejoint 897 personnes avec sa publication.

Publicité

Afin de maximiser ses chances de joindre les citoyennes et citoyens des milieux d'insertion des projets, le BAPE diffuse de la publicité. Cette fois, il a opté pour un prospectus envoyé aux quelques 340 adresses de la municipalité de Baie-Trinité. Le document invitait la population à assister à la séance publique d'information et à s'informer sur le projet par l'entremise du site Web du BAPE.

Relations publiques

Pour chacune des périodes d'information publiques, comme celle du projet de construction d'une ferme piscicole terrestre à Baie-Trinité, le BAPE met sur pied une liste d'envoi afin d'informer les acteurs du milieu touchés par le projet et les personnes pouvant être concernées ou intéressées par celui-ci.

Dans le cadre de cette période d'information, ce sont 460 personnes, groupes, organismes et municipalités qui ont été avisés par courriel des démarches du BAPE et par le relais du communiqué de presse, notamment.

Relais d'information

Afin que l'information soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par le projet, le BAPE fait des démarches auprès des municipalités, des MRC ou des agglomérations dans le milieu visé afin qu'elles relaient, de façon volontaire, les détails concernant la période d'information publique et la séance publique d'information.

Dans le cadre du projet de construction d'une ferme piscicole terrestre à Baie-Trinité, le BAPE a proposé à 6 municipalités et 1 MRC touchées par le projet de diffuser les informations du BAPE sur leurs différentes plateformes. De celles-ci, les municipalités de Baie-Trinité, de Godbout et de Franquelin ainsi que la MRC de Manicouagan, ont relayé les informations, entre autres, sur leurs médias sociaux et leur site Web.

Le centre de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre de consultation	Adresse
Bureau municipal de Baie-Trinité	28, route 138, Baie-Trinité

La parution de l'avis public par l'initiateur

Conformément à l'article 11 du [Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#), l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, avant le début de la période d'information publique.

Date	Hebdomadaire
6 août 2025	Le Manic

Relations avec les médias

Les relations de presse

Des courriels ciblés ont été envoyés à des moments précis pendant la période d'information publique à 15 médias qui couvrent les activités de la région et ceux ayant couvert le projet de construction d'une ferme piscicole terrestre à Baie-Trinité.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la diffusion du communiqué de presse annonçant cette période et la séance publique d'information du 20 août 2025, 36 articles, reportages et entrevues ont été diffusés dans les médias suivants : *Le Manic*, *La Haute-Côte-Nord*, *Le Nord-Côtier*, le *Journal de Québec*, *CHLC 97,1 FM*, *ICI Radio-Canada Première Côte-Nord 98,1 FM*, *TVA Est-du-Québec* et *ICI Radio-Canada Télé Côte-Nord*. Ceux-ci ont abordé notamment la séance publique d'information du BAPE sur le projet, les détails concernant le projet et ses effets sur l'environnement.

Québec, le 24 septembre 2025

Patrick Fournier, conseiller en communication et chargé du dossier